



ASCEE 05
couleur passion

Association Sportive, Culturelle et d'Entraide l'Équipement
des Hautes-Alpes

**Procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire
du 13 septembre 2011**

Cette assemblée générale extraordinaire a pour but de modifier l'article 7.1 des statuts.
Le projet de modification est le suivant :

«Sont reconnus membres actifs »
substitution de l'ancien alinéa « b » par celui proposé ci-dessous et décalage à partir de celui-ci
des autres alinéas jusqu'à g (ancien b devenant c et ainsi de suite)

b/ les personnes ayant été en fonction dans un service de l'Équipement (cela inclut les agents transférés dans les collectivités territoriales telles que conseil général, conseil régional, communauté de communes ou communes.

Les membres présents ou représentés doivent être au minimum de 20 % du nombre d'actif de l'association (210 personnes x 20%) pour que le quorum soit atteint, soit de 42 votants.
Le nombre de personnes présentes ou représentées est de **59**.
Le quorum est donc atteint et les votes (à bulletin secret) sont dépouillés.

Résultats des votes :

Votants : 58
Nul : 1
Exprimés : 57

POUR : 52 CONTRE : 5

La modification des statuts est approuvée.

Fait à Gap le, 13/09/2011

La secrétaire,
Louise DAGUEBERT

La Présidente,
Sophie VERWAERDE